



1 rue du Parc à Charbon 93200 Saint Denis

EKO

Rue Lafarge / Rue des Claies 78520 LIMAY

BATIMENT :	LOT N°:	TYPE:	NIVEAU:
4	A101	3P	1e ÉTAGE

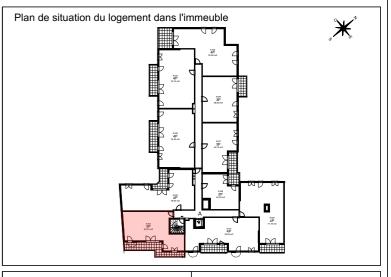
SURFACES					
	ENTREE + CUISINE + SEJOUR	28,00 m2			
	CHAMBRE 1	12,75 m2			
	CHAMBRE 2	12,00 m2			
	SALLE DE BAINS	4,75 m2			
	WC	1,75 m2			
	DGT	3,50 m2			

TOTAL SURFACE HABITABLE	62,75 m2

BALCON 16,25 m2

TOTAL SURFACE PRIVATIVE 79,00 m2

.1	Interrugiteur radio simple allumage à 1 dillin du soi	Θ-	11 Philippo dia comunanti 1959 di 1.000 m discussi	0	Widilepphcome
1	Interrupteur simple allumage & 1.00m du sel	Θ-	11 Prince die consent 1954 à 1.00m dis sel // 11.20m dans les cuitines	0	Platine vities
4	Interrugiteur radio double allumage à 1 dilm du sol	2	Prince die constant diarrettes		Digjemile = Landaur Wigik
7.	Interrugitaur radiko ez et vitert: å 1.00m du sad	THE	Prises TWPMISAT 201045m diuszi	•	Appell Aucustusium
(R) =	Communitie radio de controlisation des lumières	Ro	Prison RUAS 20 145 m dia sadi	《 •》	Communde-lichtings par diffecteur de présence
	Platformier (avec daulie DCL dans les legements) commandé par nelle	# Ru	Frison RC45-9 11 600m do sed	s	Blac Automores of Estairage die Sassara
_	Rigidite de danse II	THE REAL PROPERTY.	Prise de cousant 16A spiicialistie Four	+	Tattiens diestrope
0	Speci encostré	E-107	Prime die ernetant: 1630 opsirialisaise Lawe Waissaille	Õ	Débudeur autorome avertisseur die funde communiquent
	Hillich Manche en applique		Prisse die constant 169 spilinistissie Lawe Linge	SSE	Silche semielle diedtique
3	Huttich Atamohie au plaffordi	▶ ==	Prize 30% Plaque de número		Radiateur
	Luminaire avec fultes fluorescents	1 m	Allmore affects pour committee entitle ou éclainage		
9	Prisse-die courant 1604.2/0.45m die sell	1,	Alin gour raccordienent appeniil diassell		



DATE: 05-12-2017

INDICE: A

-NOTALes surfaces habitables et annexes indiquées sont approximatives. Celles des placards sont comprises dans la surface des pièces où ils se situent. Sur les plans de vente ne figurent pas nécessairement les retombées, soffites, faux plafonds, canalisations, convecteurs ou équipements. Toutefois, lorsque ces éléments sont figurés, ils le sont à titre indicatif, le positionnement définitif de ces ouvrages étant susceptible d'évoluer en fonction des differentes études de conception et techniques des corps d'états, notamment des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction de l'étude thermique, des nécessités techniques, réglementaires ou administratives, tant en ce qui concerne les dimensions libres, les hauteurs, les niveaux, les seuils, que les équipements et leur positionnement. Le nombre, l'emplacement et les dimensions des convecteurs sont susceptibles d'être modifiés.